



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations entre propriétaires de mobile-homes et exploitants de campings

Question écrite n° 21629

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les transactions financières entre exploitants de campings et propriétaires privés de *mobile-homes*. Lors de la vente d'un *mobile-home* par un propriétaire privé à un acheteur privé, il est fréquent que l'exploitant du camping où est installé ce *mobile-home* impose le versement de commissions. Ces dernières peuvent prendre la forme d'un pourcentage sur le montant de la transaction ou d'un droit d'entrée. Il arrive également que le camping procède à l'achat du *mobile-home*, avant de le revendre immédiatement à un prix bien supérieur. Ces pratiques font l'objet de nombreuses plaintes de la part des propriétaires de *mobile-homes*, auxquels elles apparaissent comme des abus sans réel fondement légal. Face aux conséquences financières affectant les propriétaires de *mobile-homes*, il lui demande si le Gouvernement entend prendre des dispositions afin de procéder à un rééquilibrage des relations entre les exploitants de camping et les propriétaires de *mobile-homes*.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21629

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6583

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)